

## REUNION du 06 AVRIL 2016

L'an deux mille seize, le six avril, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Pierre DUCERF, Maire.

**Présents** : M. Pierre DUCERF, Mme Marie-Françoise BERTHIER, M. Gérard BERLAND, M. Eric MARECHAL, Mme Marie Pierre BERNARD, M. David BONNET, Mme Lourdes DA COSTA, Mme Chantal VOLAN, M. Yves GATEAUD, M. Jean-Régis TOURNUS, M. Jacques BOULOGNE, M. Julien GUENARD, M. Frédéric PRIEST.

**Excusé** : M. Edouard DUCERF

-----

### Vote des 4 Taxes

012/2016

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal reconduit les taux de 2015 pour l'année 2016, à savoir :

- Taxe d'Habitation : ..... 15.42 %
- Taxe Foncière Bâti : ..... 9.54 %
- Taxe Foncière Non Bâti : ..... 29.09 %
- Cotisation Foncière des Entreprises (C.F.E) : ..... 14.96 %

### Budget Primitif 2016 Commune : Affectation du résultat..... 013/2016

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'affecter comme suit le résultat de l'année 2015 du budget communal, soit un excédent de fonctionnement de **236 761,25 €** comme suit :

- **41 457,47 € au compte 1068** (Recettes d'Investissement)
- **195 303,78 € au compte 002** (Recettes de Fonctionnement)

### Vote du Budget Primitif 2016 Commune..... 014/2016

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance et étudié les différents chapitres et articles de cet exercice, présentés par M. le Maire, examinés auparavant par les Membres de la commission des finances, à l'unanimité, adopte :

Budget communal arrêté à :

- Fonctionnement ..... 698 099,78 €
- Investissement ..... 360 122,74 €
- **Total ..... 1058 222,52 €**

### Budget Primitif 2016 Assainissement : Affectation du résultat..... 015/2016

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'affecter comme suit le résultat de l'année 2015 du budget assainissement, soit un excédent de fonctionnement de **2 454,48 €** comme suit :

- **2 454,48 € au compte 1068** (Recettes d'Investissement)

### Vote du Budget Primitif 2016 Assainissement ..... 016/2016

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance et étudié les différents chapitres et articles de cet exercice, présentés par M. le Maire, examinés auparavant par les Membres de la commission des finances, à l'unanimité, adopte :

Budget annexe Assainissement arrêté à :

- Fonctionnement ..... 43 300,51 €
- Investissement ..... 41 317,99 €
- **Total ..... 84 618.50 €**

**Convention de délégation de compétence transports scolaires ligne communale 017/2016**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu d'établir une convention de délégation de compétence transports scolaires pour la ligne communale 40263 et en donne lecture

Cette convention a pour objet de définir l'étendue et la nature des compétences déléguées par le Département à l'organisateur dans le domaine des transports scolaires ; elle sera conclue pour une durée de 4 ans à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2016 et expirera le 31 août 2020.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise M. le maire à signer cette convention entre la commune et le Département de Saône-et-Loire.

**Recouvrement frais dans la salle de réunions pour Club de l'Amitié..... 018/2016**

M. le Maire informe le Conseil Municipal que, depuis le 1<sup>er</sup> avril 2002, la commune recouvre 3 heures de ménage par trimestre au Club de l'Amitié pour l'utilisation tous les premiers et troisièmes mardis de chaque mois toute l'année, à 11,50 € de l'heure.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de recouvrer ces 3 heures de ménage effectuées par le personnel communal à **18 € de l'heure à compter du 1<sup>er</sup> avril 2016.**

**Projet de travaux salle des fêtes..... 019/2016**

Le Conseil Municipal prend connaissance de l'estimation faite par SARL COTE PLAN pour le projet de travaux de la salle des fêtes : Toiture – Plafond – Isolation – Peinture – Eclairage – Chauffage – Ventilation

Le montant prévisionnel des travaux s'élève à ..... 144 537,00 € H.T.

Les honoraires pour la mission de maîtrise d'œuvre s'élèvent à ..... 7 500,00 € H.T.

Les honoraires SOCOTEC « Contrôle technique » s'élèvent à ..... 1 800,00 € H.T.

Les honoraires SOCOTEC « Coordination SPS » s'élèvent à ..... 1 260,00 € H.T.

Les honoraires du thermicien s'élèvent à ..... 5 450,00 € H.T.

Après en avoir pris connaissance et délibéré, le Conseil Municipal autorise M. le Maire à lancer la consultation et à signer les conventions s'y rapportant.

**Appel à projets 2016 ..... 020/2016**

M. le Maire informe le Conseil Municipal que le département de Saône-et-Loire lance un appel à projets pour accompagner les communes autour de six axes structurants. Pour ce faire il faut constituer un dossier de demande de subvention avant le 31 mai 2016. Le taux maximum de cette aide est de 25 %.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise M. le Maire à présenter un dossier pour les

travaux des sanitaires publics qui s'élèvent à : ..... **34 766,42 € H.T.**

M. le Maire informe le Conseil Municipal que l'Etat mobilise une enveloppe d'un milliard d'euros supplémentaires pour 2016 en faveur des projets portés par la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise M. le Maire à présenter un dossier :

- pour les travaux des sanitaires publics qui s'élèvent à : ..... **34 766,42 € H.T.**
- pour les travaux de rénovation de salle des fêtes à ..... **159 537,00 € H.T.**